

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : AQUACULTURE

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
			Ur/C	CT	MT				
Orientation stratégique 3.1: Développer l'aquaculture de production									
119.Réaliser un projet pilote pour le développement de l'aquaculture des oursins particulièrement dans les sites disposant d'une unité d'algoculture.	Les oursins sont des espèces de haute valeur commerciale qu'il possible de rentabiliser par des activités aquacoles. Leur abondance sur les côtes marocaines y prouve l'existence de conditions abiotiques favorables. Les oursins prolifèrent également dans des zones de cultures d'algues et deviennent prédominants dans ces exploitations d'où l'intérêt de lier ces deux types d'activités.			X		2012	MPM	MESRS, MADR, SP	Départements concernés et International
120.Réaliser un projet pilote pour le développement de l'aquaculture des holothurides.	Les holothuries commencent a être "nettoyées" de certains sites marocains. Une meilleure connaissance de leurs exigences écologiques et une maîtrise de leur multiplication assistée et de leur cycle de développement permettrait, d'une part, d'en augmenter la production et, d'autre part, de conserver les populations sauvages.		X			2007	MPM (INRH)	MESRS, MADR, IAV, SP,ONG	Départements concernés et International

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : SENSIBILISATION ET EDUCATION

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
			Ur/C	CT	MT				
Orientation stratégique 4.1 : Renforcement des programmes de sensibilisation									
121. Elaborer un guide éco-touristique pour chacun des SIBE's, réserves biologiques et parcs nationaux littoraux proposés par l'étude des Aires Protégées et par l'Etude Nationale sur la Biodiversité.	Chacun des SIBE est, en principe, un site comportant des espèces ou un paysage à protéger. Promouvoir le tourisme écologique dans ces zones nécessite un minimum d'explications pour d'éventuels visiteurs.		X			2009	DE	MPM, MESRS, MADR, MT, MI, ONG	Département concerné
122. Produire des documentaires scientifiques audio-visuels sur les ressources biologiques marines du Maroc, les moyens de leur exploitation rationnelle et les moyens de leur conservation.	Il n'y a pas mieux que des illustrations "nature" pour apprécier à sa juste valeur l'importance de chacune des composantes de la biodiversité marine nationale. De plus, pour l'écosystème marin, l'inaccessibilité du milieu suggère d'amener ces images jusqu'aux groupements-cibles, ce qui ne peut être fait que par des documentaires audio-visuels.		X	X		2012	DE	MPM, MESRS, MADR, MT, Mco, MI, ONG	Département concerné
123. Elaborer une brochure sur l'intérêt socio-économique de la diversité biologique marine nationale, destinée aux décideurs et aux instances nationales et internationales.	Les décideurs ont également besoin d'informations précises leur permettant de prendre les décisions adéquates en temps opportun.		X			2006	DE	MPM, MESRS	Département concerné
124. Renforcer et soutenir le rôle des ONG dans la prise de conscience, chez le grand public, de la composante de la biodiversité marine.	Le rôle des ONG est très important dans l'information et la sensibilisation des populations, surtout utilisatrices de ressources naturelles. Très rares sont les ONG couvrant l'environnement marin et il est important d'en encourager la création pour assister les gestionnaires/décideurs à atteindre leurs objectifs en matière de sensibilisation-éducation.	C					ONG	DE, MADR, MPM, MEF,	Département concerné

Orientation stratégique 4.2: Réalisation de programmes éducatifs relatifs à la conservation et l'utilisation durable de la Biodiversité marine

<p>125. Multiplier les aquariums y instituer des activités et animations éducatives sur l'environnement dont, entre autres, la biodiversité marine.</p>	<p>Dans un domaine aussi inaccessible que la mer, des illustrations <i>in life</i> ne peuvent se faire qu'à travers des aquariums où sont présentées des espèces vivantes et où sont données des informations sur les éléments à conserver.</p>		X			2014	MPM	MI, DE, ONG	Département concerné
<p>126. Créer un Muséum National de la Mer et, des musées régionaux dans les principales régions et y créer des activités socio-culturelles.</p>	<p>Pour un pays disposant d'un espace maritime aussi vaste que celui du Maroc, un Muséum sur les sciences de la mer est un outil précieux pour stocker, gérer, étudier et analyser des collections relatives aux ressources marines et au patrimoine vivant ; mais aussi pour archiver l'histoire maritime de notre pays.</p>		X	X		2014	MESRS	Mcu, MPM, MADR, MI, SP, ONG	Département concerné, secteur privé

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

OBJECTIF STRATEGIQUE 6 : COOPERATION INTERNATIONALE

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
			Ur/C	CT	MT				
Orientation stratégique 6.1 Renforcement des liens de coopération sur la biodiversité entre le Maroc et les autres pays et organismes internationaux									
127.Proposer et soutenir financièrement la participation d'experts marocains dans toutes les manifestations, actions, programmes et organes internationaux, en particulier ceux chargés de la planification, la gestion et la prise de décision internationale sur la diversité biologique marine.	La participation des nationaux à des manifestations internationales sur divers aspects de la biodiversité. ne peut que renforcer leurs expériences/ capacités et faire bénéficier le pays de cette expérience.	C					DE	MESRS, MADR, MAEC	Départements concernés et International
128.Elaborer des programmes de coopération, pour l'échange d'informations, de formations et d'expériences avec d'autres pays et ce dans l'objectif de renforcer les capacités nationales en matière de gestion de la biodiversité marine et de la recherche en: - systématique ; - restauration et réhabilitation des espèces et des espaces ; - aquaculture ; gestion des ressources marines.	La recherche scientifique nationale en matière de biologie marine est très lacunaire dans certains domaines et pour pouvoir mieux comprendre le fonctionnement de cette biodiversité marine nationale, pour mieux la conserver et mieux la protéger, il est important de former des spécialistes dans certains domaines dans le cadre de coopération.	C					MESRS	DE, MPM, MADR, MAEC	Départements concernés et International
129.Organiser et participer à des rencontres internationales sur la biodiversité marines.	La participation à des manifestations scientifiques nationales et internationales est l'un des moyens pour actualiser ses connaissances et son expérience et, surtout, pour développer des liens de coopération scientifiques pouvant aboutir à des projets d'intérêt commun.	C					DE	MESRS, MPM, MADR, ONG, SP, etc.	Départements concernés et International

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

***PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION ET
L'UTILISATION DURABLE DE
LA BIODIVERSITE DES ZONES HUMIDES***

LISTE A

ACTIONS PRIORITAIRES

ABBREVIATIONS

DE: Département de l'environnement, MEF: Ministère délégué chargé des Eaux et Forêts, MA: Département de l'Agriculture, MAE: Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, MC: Ministère de la Culture et de la Communication, MICEM: Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Energie et des Mines, MCO: Département de la Communication, MEN: Ministère de l'Education, ME: Ministère de l'équipement, MEN: Ministère de l'Education Nationale, MESRS: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du Secrétaire d'Etat chargé de la Recherche scientifique, MEFT: Ministère de l'Economie, des Finances et du Tourisme , MI: Ministère de l'Intérieur et les Collectivités locales, MT: Département du Tourisme, MJ: Ministère de la Justice , MPM: Ministère des Pêches maritimes MS: Ministère de la Santé, ONG: Organisations Non Gouvernementales, OMS: Organisation mondiale de la santé, SP: Secteur privé, MJS: Ministère de la Jeunesse et des Sports, AM: Autorités Militaires, MATUHE: Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et l'Environnement ; Ur : Urgente ; CT : Court Terme ; MT : Moyen Terme ; LT : Long Terme.

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : AMELIORATION DES CONNAISSANCES

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
			Ur/C	CT	MT				
Orientation stratégique 1.1 : Promotion de la recherche scientifique									
1. Inventaire typologique et cartographique par région, des zones humides du pays.	Malgré le grand nombre de travaux effectués sur les zones humides, le gestionnaire manque encore d'outils scientifiques et d'éléments déterminants pour établir, pour chacune des zones humides, un plan de conservation et de gestion durable. Nombreuses de ces études sont, en effet, consacrées à des typologies et des analyses autoécologiques, mais très rares sont celles qui traitent de la biodiversité au sens strict du terme, autrement dit, les composantes menacées, endémiques, rares, les mesures de conservations, etc. et qui sont des éléments importants pour l'élaboration de plans de gestion. C'est également une priorité pour la majorité des spécialistes nationaux sur les zones humides marocaines.	U				2007	MEF	DE, MESRS, ME, ONG	Départements concernés et Internationales (MedWet, PNUE, etc.)
2. Réaliser, en toute priorité, un catalogue raisonné et des cartes de distribution actualisées des espèces rares, endémiques et menacées.	Avec les particularités climatiques du Maroc, la très forte pression exercée sur les eaux douces, élément vital pour les espèces et les écosystèmes de la majorité des zones humides ainsi que les fortes charges polluantes déversées dans ces dernières, la liste des espèces menacées ne fait que s'allonger et les dégâts en matière de biodiversité ne font que s'alourdir et avec une vitesse telle que toute tentative de réparation ne peut se faire que s'elle est précédée d'une actualisation des données relatives aux éléments vulnérables de ces zones humides et, en particulier, d'une mise au point chorologique des différentes espèces et écosystèmes menacés.					2007	MEF	DE, MA, MPM, MESRS, ONG	Départements concernés, fonds internationaux (PNUD, MedWet, etc.)

3.Entreprendre des études en vue de définir la structure, le fonctionnement et l'état des zones humides nationales d'intérêt majeur.	Faute de moyens, il est primordial de s'intéresser dans un premier temps aux zones humides d'intérêt majeur par leur richesse, leur importance socio-économique, écologique et scientifique, sites majeurs du pays en donnant la priorité aux sources, aux cours d'eaux froids d'altitudes, aux eaux phréatiques, aux ruisseaux temporaires de montagne, aux rivières chaudes, aux lacs et mares naturels, aux lagunes et aux estuaires.		X	X		2008	MESRS	DE, MEF, MPM, ME, ONGs	Départements concernés et Internationale
4.Elaborer et réaliser des projets de recherche pour préciser les impacts de diverses activités humaines sur les zones humides marocaines	La majorité des zones humides du Maroc souffrent de l'impact des activités anthropiques tels que les prélèvements d'eau douce (potable ou d'irrigation), les polluants, la surexploitation, etc., Cependant, très peu de données existent sur l'ampleur de ces impacts (nombre d'espèces disparues, taux de prélèvements des ressources biologiques ou d'eaux, état actuel du milieu par rapport à l'état initial ou l'état critique, etc.). Il manque ainsi des informations indispensables pour d'éventuels programmes de réhabilitations / restaurations et pour l'estimation des moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.		X	X		2010	MEF	MESRS, DE, ME, MI, SP	départements, concernés, le secteur privé et Internationale
5.réaliser un catalogue raisonné et critique ainsi que des cartes de répartition de diverses espèces de poissons d'eaux douces et saumâtres du Maroc, en particulier celles menacées.	Pourquoi les poissons des eaux douces seraient ils prioritaires ? parce que ce sont tout d'abord des formes d'intérêt socio-économique et souffrent d'une surexploitation; puis, les poissons sont également, pour leur grande majorité menacés, à cause des profondes perturbations de leurs habitats (drainage, barrages, captage de sources, pollution, etc.). De plus, les eaux intérieures marocaines, comportent 11 espèces endémiques, et constituent un patrimoine génétique ichtyologique important qu'il faut préserver par tous les moyens.	U				2006	MA	DE, MPM, MESRS, MEF	Départements concernés
6.Etudier l'impact des zones humides artificielles (barrages, rizières, canaux d'irrigation, etc.) sur la biodiversité.	Devant les impacts humains et aléas climatiques, les zones humides artificielles constituent de nouveaux habitats de remplacement et recrutement de plusieurs espèces. En plus de ce rôle de maintien de l'équilibre écologique, l'impact des zones humides artificielles sur la biodiversité nécessite d'être évalué à travers la mise en place de programmes de suivi et de recherche.	C		X		2010	MESRS	DE, EF, ONG, ME, Larates, etc.	National et international

7. Concevoir et mettre en œuvre des programmes de suivi et de recherche de l'avifaune aquatique et surtout en période de nidification.	L'avifaune aquatique représente un des indicateurs des milieux naturels; leur étude améliore notre vision écosystémique des zones humides. De plus le Maroc abrite plusieurs espèces remarquables	C		X		2010	MESRS	DE, EF, ONG, Larates, etc.	National et international
8- Réaliser des programmes de recherche sur la microflore cryptogamique fossile et actuelle des zones humides et exploiter les espèces à haute valeur ajoutée.	L'intérêt écologique et socio-économique de la microflore cryptogamique (algues, champignons, Bryophytes) des zones humides, l'étude nationale sur la biodiversité des eaux douces n'apporte que très peu de données sur ces compartiments biotique. Pourtant la microflore aquatique constitue non seulement le maillon de base de la chaîne trophique mais également une composante importante de la biodiversité des zones humides et une ressource biologique à valoriser.			X	X	2012	MESRS	MA, MPM, DE, MEF	départements, concernés, le secteur privé et Internationale
9. réaliser des programmes de recherche systématiques, écologiques, et socio-économiques sur la flore des zones humides marocaines.	L'analyse de la bibliographie relative aux zones humides nationales montre que très rares sont les études qui traitent des espèces végétales de ces zones, de leurs écologies, leurs intérêts socio-économiques, etc. Pourtant, elles constituent la base du régime alimentaire du cycle de la vie de ces écosystème et qu'elles contribuent pour une bonne part dans la stabilité socio-économique (nattes, pâturage, etc.) des populations riveraines			X	X	2012	MESRS	MA, MPM, DE, MEF	départements, concernés, le secteur privé et Internationale
10. Développer les recherches sur les milieux aquatiques souterrains et leur interface avec les eaux de surface.	Le Maroc est l'un des rares pays où la biodiversité des eaux souterraines est relativement bien connue, le taux d'endémisme est trop élevé, la majorité des espèces connues à ce jour sont nouvelles pour la science. La priorité clairement soulevée est la nécessité d'analyser les phénomènes biologiques, micro biologique et faunistique.		X	X		2012	MESRS	MS, MA, DE	départements, concernés, Internationale (OMS, PNUD, etc.)
Orientation stratégique 1.2 : Gestion de l'information scientifique									
11. Créer et tenir à jour une base de données sur la biodiversité des zones humides.	La base de données créée dans le cadre de l'Etude Nationale sur la Biodiversité avec celles de diverses institutions, pourrait constituer une "Base de Données Nationale" utilisant toutes ces informations sectorielles dans un cadre défini de coopération et de coordination des efforts pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides nationales.		X			2007	MEF/DE	DE, MESRS, MA, ONG's, ME, MI.	Départements concernés, Internationale

Orientation stratégique 1.3: Formation de chercheurs et de techniciens spécialisés

<p>12.Mettre en oeuvre la formation de scientifiques systématiens-écologistes .</p>	<p>Pour de nombreux groupes systématiques (algues, spongiaires, cnidaires, plathelminthes, etc. les compétences nationales sont peu nombreux ou inexistantes. Pourtant ce sont des groupes qui, malgré qu'ils sont peu représentés sur la plan numérique, ils ont leur importance écologique et leur rôle à jouer dans l'équilibre de leurs écosystèmes respectifs.</p>		X	X		2012	MESRS/ MA	MPM, MEF	
<p>13.Normer des spécialistes dans le domaine de la conservation / restauration / réhabilitation des zones humides.</p>	<p>Même si un grand nombre de références a été recensé sur les zones humides continentales, ce qui témoigne de l'existence de moyens humains non négligeables dans ce domaine. Pour la mise en application des résultats de ces recherches en vue d'assurer la protection et l'utilisation durable des ressources naturelles des zones humides, il est nécessaire de former les compétences requises dans les domaines de la gestion, de la réhabilitation et de la restauration des zones humides.</p>		X	X		2012	MESRS/ MA	MPM, ONG, DE, MEF, ME	

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : CONSERVATION ET GESTION RATIONNELLE DE LA BIODIVERSITE DES ZONES HUMIDES

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
			Ur/C	CT	MT				
Orientation stratégique 2.1: <i>Faire participer les populations locales dans les processus de conservation.</i>									
14. Intégrer la protection des zones humides dans tous les plans locaux, de gestion et de développement.	L'un des moyens de faire engager les populations locales, à travers leurs représentants locaux dans les processus de conservation, est de s'assurer que tous les nouveaux plans locaux tels que les plans de gestion des ressources, ceux de la gestion des bassins hydrographiques, ceux de l'utilisation des sols, les plans de gestion des habitats, etc. comportent des mesures de protection et de remise en état des zones humides.	C					MI	MA, MPM, ME, MICEM, ME, MA, DE	Départements concernés
15. Renforcer la participation des populations et des collectivités locales dans la conception et la réalisation des plans de gestion pour la conservation des zones humides.	Pour toutes les zones humides ou, à défaut de moyens, pour celles les plus menacées, il est primordial d'inviter les populations locales, à travers leurs élus, les usagers, les industriels, les agriculteurs, etc; à se concerter et résoudre les conflits d'usage, pour concevoir et mettre en place des plans de gestion et d'aménagement tenant compte, d'une part, de leurs besoins et, d'autre part, de la nécessité, pour leur propre bien et intérêt, de conserver les caractéristiques écologiques de leurs zones humides et leurs biodiversités. Il s'agit également d'approuver, ensemble, des schémas d'aménagement des fleuves et rivières et d'approuver également les moyens de financement de ces opérations. Toutes les possibilités devraient être envisagées y compris celles foncières, contractuelles, etc. Il s'agit donc, d'engager et inciter les concernés dans les processus de conservation depuis la conception des plans jusqu'à leur réalisation.	C					MEF	MA, MPM, MC, MESRS, ONG's, ME, DE, MT, MI	Départements concernés

16. Intégrer la composante locale dans tous les schémas directeurs de développement et de conservation de la biodiversité.	Faire adhérer les populations locales dans la conception des plans de gestion et de développement des zones humides c'est un grand acquis pour le décideurs/gestionnaires dans leurs investigations de conservation et de rationalisation de la gestion de la biodiversité.	C					MATUHE	MI, MPM, MA, MICEM, ME,	Départements concernés, organismes internationaux
17. Renforcer les capacités organisationnelles des populations locales, notamment via les corporations et les coopératives.	L'organisation des usagers en associations, coopérations, etc. est de nature à faciliter la prise de décision relative à la conservation des zones humides et, surtout, à responsabiliser les populations dans le sens de la protection de ces écosystèmes et leurs ressources exploitables.	C					MATUHE	MI, MPM, MA, MICEM, ME,	Départements concernés, organismes internationaux
Orientation stratégique 2.2: <i>Elaborer des banques de projets incitatifs pour les populations locales.</i>									
18. Promouvoir et créer des activités écotouristiques et sportives valorisantes dans les zones humides.	De nombreux sites humides comportent des richesses biologiques et paysagères particulières qui méritent d'être valorisées dans un cadre écotouristique adéquat. La baie de Dakhla, disposant d'un immense potentiel biologique et paysager, avec des espèces très diversifiées, des milieux subaquatiques encore sauvages et surtout un cadre exotique, est un exemple idéal pour illustrer la pertinence de ce genre d'actions susceptibles de promouvoir le tourisme écologique et scientifique.		X	X	X	2014	MJS/MT	MPM, MA, MESRS, MI, ONG's, MEN, SP, MPM, MI, MT,	Départements concernés, Organismes internationaux
19. Promouvoir, soutenir et organiser les activités relevant d'un savoir faire local non destructif de la biodiversité.	Les richesses biologiques de nombreuses zones humides jouent un rôle social d'une importance vitale pour les populations riveraines. Des familles entières, dépendent, par exemple, des palourdes dans de nombreux milieux lagunaires ou de la pêche dans certaines retenues de barrages. Cependant, l'exploitation de ces ressources se fait sans respect des contraintes biologiques et environnementales pouvant compromettre leur existence. L'ensemencement de ces milieux et surtout, l'organisation des bénéficiaires, la réglementation des exploitations, etc., pourraient mieux rentabiliser ces exploitations, mieux rendre service aux exploitants et mieux conserver ces milieux et leurs ressources.		X	X		2012	ONG's	MI, ONG's, SP, MC, MEF, MPM, Coll. Locales, DE	Départements concernés et secteur privé

<p>20.Développer une aquaculture de production compatible avec la conservation des zones humides.</p>	<p>De nombreuses zones humides disposent d'un potentiel aquacole considérable non exploré, non exploité et non valorisé. L'aquaculture se pratique actuellement dans de très rares sites relativement à l'importance du nombre et de la superficie des zones humides nationales. Pourtant, c'est une activité qui, menée selon des normes respectueuses de l'environnement reconnues et sans nuire à l'équilibre écologique des milieux, pourrait contribuer au développement socio-économique locale et régionale et donc profiter de la capacité biologique de ces milieux pour des fins de développement durable aussi bien des milieux que des régions qui les abritent.</p>	<p>C</p>					<p>MPM/MA</p>	<p>MEF, ME, MI, ONG's, SP, DE</p>	<p>Département concernés et Secteur Privé</p>
<p>21.Valoriser les zones humides par la promotion du bird-watching.</p>	<p>L'organisation de campagnes scientifiques nationales et internationales seraient de nature à y promouvoir le tourisme écologique et surtout, susciter l'intérêt des gestionnaires/décideurs pour y renforcer les mesures de conservation et d'utilisation durable par des investissements de type éco-touristique.</p>	<p>C</p>					<p>MEF/ONGs</p>	<p>MA, MEN, MT, SP, MT, MESRS</p>	<p>Département concernés, Organismes internationaux, SP</p>
<p>22.Valoriser les zones humides par des programmes éducatifs.</p>	<p>Les zones humides de par leur situation stratégique entre le milieu terrestre et le milieu aquatique au vrai sens du terme, sont d'excellents modèles pour l'illustration pédagogique de phénomènes écologiques complexes. Des visites guidées organisées pourraient non seulement assurer aux gestionnaires des zones humides des ressources financières leur permettant de soutenir les programmes de gestion, mais aussi aux populations locales des revenus plus ou moins stables.</p>	<p>C</p>					<p>ONG's/ME N</p>	<p>MA, ONG's, MI, MCO, MPM, MESRS, MEF</p>	<p>Départements concernés</p>
<p>23.Elaborer des projets socio-économiques (apiculture, élevage organisé, commerce, etc.) autour des zones humides pour inciter les utilisateurs des ressources en raréfaction à se convertir à d'autres activités plus respectueuses de la nature et de compenser par conséquent.</p>	<p>Pour diminuer la pression sur certaines ressources menacées du pays, il est important d'élaborer certains projets socio-économiques incitatifs et alternatifs qui permettraient aux populations locales de subvenir à leurs besoins et les besoins de leurs familles.</p>						<p>MA/ONG</p>	<p>MI, MPM, SP</p>	<p>Départements concernés et fonds étrangers (PNUD, FAO, etc.)</p>

Orientation stratégique 2.3: Surveillance continue

<p>24.Organiser un réseau de groupements régionaux de surveillance. (scientifiques, volontaires, étudiants, enseignants locaux, naturalistes, agents d'autorité, etc.).</p>	<p>Le manque de moyens suffisants pour mener des études "sur tous les fronts", le manque de suffisamment de compétences nationales en matière de zones humides et la large dispersion des zones humides à travers l'ensemble du territoire national imposent une optimisation des moyens humains et matériels régionaux existants en un réseau national.</p>	<p>U</p>	<p>X</p>		<p>2006</p>	<p>MEF/ DE</p>	<p>MESRS, MA, ONG's, ME, MI,</p>	<p>Nationale et Internationale</p>
<p>25.Créer et équiper des stations locales/régionales de surveillance.</p>	<p>Les travaux de surveillance, la collecte et la diffusion de l'information demandent nécessairement des lieux stables où pourront être gérées les données, stocké le matériel, tenues des réunions et discutées les décisions à prendre à l'échelle local et /ou régionale. La constitution de groupements en réseau nécessite donc l'implication et l'engagement administratif des antennes locales de certains départements concernées par la protection des zones humides.</p>	<p>U</p>	<p>X</p>		<p>2008</p>	<p>MEF</p>	<p>MESRS, MA, ONG's, ME, MI, DE, MPM</p>	<p>Nationale et Internationale</p>
<p>26.Identifier des sites prioritaires pour la surveillance de la biodiversité des zones humides du Maroc.</p>	<p>Toute approche nouvelle demande à être expérimentée et, surtout, standardisée. Ceci suggère le choix d'un certain nombre de sites pilotes avec des groupements de volontaires/scientifiques avant d'élargir l'approche adoptée à l'ensemble du territoire national. Les sites pilotes pourraient être ceux qui sont les plus menacés ce qui permet de "joindre l'utile à l'agréable", et avoir des informations scientifiques tout en testant les méthodes de travail.</p>	<p>U</p>	<p>X</p>		<p>2006</p>	<p>MEF/ MESRS</p>	<p>MA, ONG's, ME, MI, DE, MPM</p>	<p>Nationale et Internationale</p>
<p>27.Etablir une méthodologie nationale normalisée pour la surveillance des zones humides.</p>	<p>La surveillance se base sur un certain nombre d'indicateurs. Et pour chaque indicateur, il est impératif de définir avec précision, les approches à adopter, les étapes à suivre etc., afin que les résultats soient comparables.</p>	<p>U</p>	<p>X</p>		<p>2007</p>	<p>MEF/MESRS</p>	<p>MA, ONG's, ME, MI, DE, MPM</p>	<p>Nationale et Internationale</p>

<p>28.Elaborer des programmes intégrés (pluridisciplinaires) pour la surveillance de la biodiversité des zones humides nationales tout en soutenant les programmes en cours.</p>	<p>Dans diverses zones humides du pays, en particulier celles d'intérêt majeur, le manque de moyens, la complexité des facteurs à mesurer, l'urgence de la conservation et la nécessité d'avoir des données fiables, suggèrent la capitalisation, l'optimisation et la mise en commun des moyens par des équipes pluridisciplinaires et harmonieuses dont l'expression tient compte de la nature du milieu, des paramètres à observer, des objectifs escomptés et des moyens mis à leurs dispositions.</p>	<p>U</p>	<p>X</p>			<p>2007</p>	<p>MEF/MESRS</p>	<p>DE, MEF, ONG's, ME, MPM</p>	<p>Nationale et Internationale</p>
<p>Orientation stratégique 2.4 : Conservation in situ</p>									
<p>29.Développer l'aquaculture de repeuplement (de soutien).</p>	<p>Le potentiel aquacole considérable des zones humides aussi bien continentales que côtières, ainsi que leur accessibilité pourraient également être valorisés pour des fins écologiques et scientifiques tels que assister certaines espèces aquatiques à se reproduire artificiellement avant d'en repeupler leurs milieux d'origine. En effet de nombreuses espèces aquatiques (poissons, crustacés, etc.) sont plus ou moins gravement menacées et la valorisation de ces zones humides dans ces activités scientifiques et écologiques pourrait aider à sauver certaines de ces espèces.</p>	<p>U/C</p>	<p>X</p>				<p>MPM/MA</p>	<p>MEF, MI, ONG's, SP,</p>	<p>Département concernés, Organismes internationaux (FAO, PNUD, etc.) et SP</p>
<p>30.Elaborer des plans de gestion intégrée de toutes les zones identifiées par l'Etude des Aires Protégées (surtout celles classées "priorité 1") et les doter des moyens humains et financiers pour leur préservation.</p>	<p>Il s'agit d'Aguelmam Afenourir, Assif Aft Mizafne, Assif N'Ouarzane, Barrage Al Massira, Barrage Mohamed V, Dayet Er-Roumi, Daya Maâmora, Douyièt, Lac de Tislite, Oued El Bared, Oued Tizquit. qui devraient être déjà fonctionnels en tant que "zones protégées et pour la grande majorité desquels peu ou pas de mesures ont été prises pour atténuer la pression exercée sur elles et qui logiquement, devraient être dans un état plus avancé de dégradation que lorsqu'elles ont été classés SIBE's.</p>		<p>X</p>			<p>2014</p>	<p>MEF</p>	<p>MESRS, MPM, ONG's, MI, ME, ADN, DE</p>	<p>Nationale et Internationale</p>
<p>31.Identifier de nouveaux écosystèmes des zones humides pouvant être classées comme sites prioritaires à conserver ou à restaurer qui compléteront le plan directeur des aires protégées.</p>	<p>Avoir une liste exhaustive des zones humides prioritaires pour la conservation, est une importante information permettant de soustraire ces zones, et à temps, aux "aménagements" urbanistiques, touristiques, etc. Certaines de ces zones sont inventoriées dans l'Etude des Aires Protégées, mais</p>			<p>X</p>		<p>2010</p>	<p>MEF/ MESRS</p>	<p>MPM, ONG's, MI, ME</p>	<p>Nationale et Internationale</p>

	nombreuses restent encore à prospector, à identifier et surtout à en définir les potentialités et la gravité des menaces qui pèsent sur elles.								
Orientation stratégique 2.5 : Restauration / Réhabilitation des zones humides / préservation									
32. Définir, avec précision, et par site, toutes les activités portant préjudice à la biodiversité des zones humides.	De nos jours, les activités humaines sont considérées comme étant le principal facteur agissant dans la dégradation des écosystèmes des zones humides. Identifier ces activités, par site, les recenser et définir leur impact sur la biodiversité c'est un pas décisif dans la hiérarchisation, des problèmes l'élaboration d'approches adéquats pour leur conservation et leur utilisation durable et l'optimisation de l'utilisation des moyens existants.	U	X			2007	MEF/ MESRS	MPM, ONG's, MI, ME, DE	Nationale et Internationale
33. Contrôler les activités humaines qui entravent le fonctionnement hydrologique normal des zones humides.	Les détournements de cours d'eau et des canalisations, les captages des sources, l'endiguement, les assèchements, les aménagements touristiques, etc. ont des répercussions plus ou moins graves sur pratiquement tous les bassins versants, d'où l'insuffisance dans les fonctions de recharge des nappes souterraines, de circulation d'eau douce et de sédiments et, par conséquent, la réduction de la fertilité et la productivité et des rôles écologiques de ces hydro-systèmes. Les durées d'assèchements de plus en plus prononcées mettent, en plus, de nombreuses espèces d'eau en difficulté d'existence et compromettent sérieusement leur pérennité. Ces activités doivent être soumises à un contrôle rigoureux pour permettre à ces zones humides de jouer leur rôle écologique et socio-économique.	C					ME	MESRS, MPM, ONG's, MI, MEF, DE	Nationale et Internationale
34. Oeuvrer pour la construction et le fonctionnement normal des stations d'épurations des eaux usées en amont des zones humides de valeur et / ou vulnérables.	La récupération de zones humides encore en eau ne peut être envisagée qu'avec une diminution/élimination des activités humaines et/ou les rejets des eaux usées domestiques/ industrielles, parfois hautement toxiques aussi bien pour les organismes vivants que pour la santé humaine. Autrement tout effort de restauration/réhabilitation resterait vain.		X	X		2009/ 12	DE/MEF	MEF, MESRS, ONG's, DE, MI, SP, MT, MA. ME	Nationale et Internationale